



La réouverture graduelle des services de garde

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) a participé aujourd'hui à une conférence téléphonique avec le ministre de la Famille et son cabinet ainsi que la haute direction du ministère de la Famille concernant la réouverture des services de garde et des écoles.

Réouverture graduelle à partir du 11 mai 2020

Premièrement, l'AGPQ désire remercier tous les gestionnaires qui nous ont fait parvenir leurs suggestions pour la réouverture des services de garde. Vos commentaires nous ont permis d'enrichir notre proposition de réouverture au gouvernement.

Aujourd'hui, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a dévoilé le plan de réouverture graduelle des garderies. À cet effet, le ministère de la Famille nous enverra sous peu un tableau avec les détails de déploiement (dates, zones chaudes ou froides, pourcentage d'enfants à accueillir, etc.).

Certes, il demeure encore beaucoup de questions quant au déroulement et à la gestion des opérations mais soyez assurés que nous vous informerons au fur et à mesure que les détails nous seront confirmés et nous serons là pour répondre à vos questions. Il ne faut pas oublier que nous avons 2 semaines pour nous préparer.

Campagne d'adhésion et renouvellement 2020-2021 à l'AGPQ

Nous remercions tous les membres qui ont déjà renouvelé leur adhésion.

Comme vous le savez, il est important d'avoir un très grand appui du réseau lorsqu'on vous représente devant les instances gouvernementales.

Si vous êtes déjà membre, vous pouvez renouveler en ligne en vous rendant sur notre site Internet agpq.ca. Le paiement peut se faire par carte de crédit ou par chèque.

Si vous n'est pas membre et désirez l'être, vous n'avez qu'à laisser un message au 514-485-2221 et nous vous rappellerons ou envoyer un courriel à info@agpq.ca

L'an dernier, vous étiez nombreux à vous joindre à notre grande famille ce qui a permis l'embauche d'une 2e employée, madame Nathalie Alain. Nathalie a été une ressource importante non seulement pendant la dernière année mais surtout dans ce temps de crise. L'AGPQ est en plein essor et continuera à grandir mais ce ne sera possible qu'avec votre appui et contribution.

Ca va bien aller....

Le conseil d'administration de l'AGPQ Samir Al-Hamad, Mona Lisa Borrega, France Quirion, Lorraine Bégin, Catherine Moreau, Guylaine Painchaud et Lucia Spiridigliozzi. Ainsi que notre équipe; Nathalie Alain et Guylaine Guy.

Ensemble, unis et fort!

Le conseil d'administration de l'AGPQ

L'Association des garderies privées, souvent copiée mais jamais égalée !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.



AGPQ

7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,
Montréal (Québec) H1M 2Y2
Tél : 514-485-2221 poste 0
Sans Frais : 1-888-655-6060
Web : www.agpq.ca